



UNIPHOR

**UNION NATIONALE DES INTERETS
PROFESSIONNELS HORTICOLES**

29 C Boulevard Edgar Quinet – 75014 PARIS

Tél. : 01 43 21 43 49 – Fax : 01 43 21 49 93

E-mail : bureau-uniphor@orange.fr – site : www.uniphor.fr

SYNAPSES

**Syndicat national des activités liées aux animaux
domestiques et non domestiques, aux végétaux
d'ornement, à l'environnement et au cadre de vie.**

55, rue Lacordaire - 75015 PARIS

Tel : 01 44 26 30 98 & 06 20 79 28 37 - Fax : 01 77 65 66 02

<http://www.syndicat-fleuristes.org> - contact@syndicat-fleuristes.org

<http://twitter.com/#/SyndicFleur>

Monsieur Stéphane LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de
la forêt
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Paris le 04 Novembre 2015

Références : - LR+AR du 28 mai 2015 ; adressée à Me Joëlle Girod-Chataigner Huissier de Justice ;
objet : Val'hor opposition à l'extension de l'accord interprofessionnel triennal (période
2015-2018).
- LR+AR du 15 Juin 2015 ; adressées au Ministre de l'agriculture, et au premier Ministre ;
cosignée Synapses Uniphor ; Objet ; Val'hor opposition à l'extension de l'accord
Interprofessionnel triennal période 2015 -2018 ; notamment le 2^{ème} paragraphe pages 2 et 3
- LR+AR du 01 septembre ; adressée à la DGPEEE ; cosignée Coordination Rurale Union
Nationale, Synapses, Uniphor : Objet : Observations quant à la demande d'extension des
contributions finançant les actions conduites par l'interprofession française de l'horticulture
de la fleuristerie et du paysage (accord triennal 2015 2018) ; notamment le 2^{ème} paragraphe
page 2.
- Lettre du 04 Août 2015 du cabinet du 1^{er} Ministre CAB N/2-EN R047041.01.1

Pièce jointe : 1 document Photo

Monsieur le Ministre,

Suite à nos différents courriers concernant notre opposition à l'extension de l'accord triennal pour
l'interprofession Val'hor, nous revenons vers vous pour témoigner de la justesse de nos précédents propos.

A l'occasion des fêtes de la Toussaint nous avons vu « fleurir » sur le bord des routes des affiches
publicitaires, indiquant que les magasins GIFI proposaient pour l'occasion des compositions et des plantes en
pot (chrysanthèmes) à des prix plus qu'intéressant.

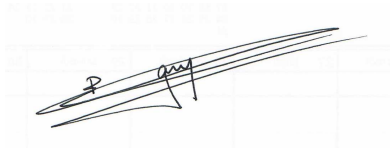
Nous sommes donc en présence d'une chaîne de magasins, qui aura comme tous autres commerçants
bénéficié des annonces publicitaires payées par l'interprofession, mais qui n'apparaîtra jamais sur la liste des
« cotisants volontaires » de la dite interprofession.

Aucun autre système interprofessionnel français ne génère une telle distorsion au sein des entreprises dont il a la charge.

Nous vous rappelons par la même notre opposition à l'extension de l'accord triennal dans la mesure où de nombreux points concernant le système Val'hor doivent impérativement être rediscutés. Nous rappelons également que dans les communications citées en référence nous avons proposé de nombreuses modifications afin de rendre la cotisation Val'hor plus juste.

Dans l'attente de vous lire veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Max Bauer
Président de L'UNIPHOR



Luc Ladonne
Président du Synapses

